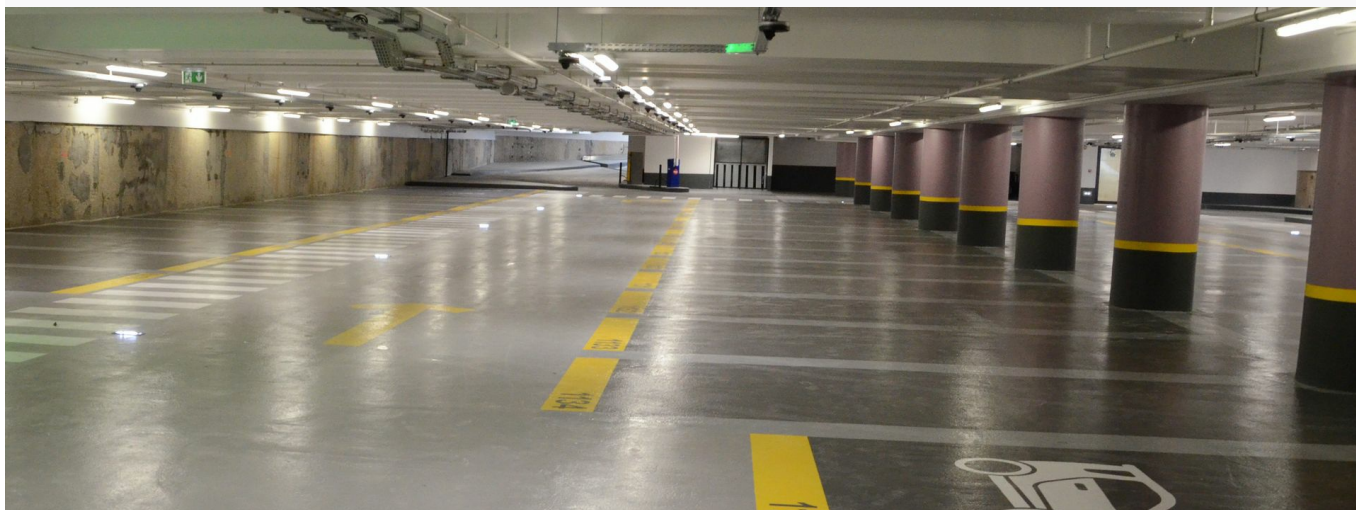


// PARKINGS GRATUITS ET PAYANTS **DES SOLUTIONS ADAPTÉES À CHACUN**

À Fontainebleau, comme dans toutes les villes attractives et touristiques, le stationnement est un véritable enjeu.



Parfois problématique, la politique de stationnement doit :

- // Permettre aux résidents du centre-ville de stationner au plus près de leur domicile,
- // Favoriser le développement des activités économiques par une meilleure rotation des véhicules dans les rues commerçantes,
- // Réduire l'occupation abusive de l'espace public par les voitures dites « ventouses ».

De nombreuses actions ont été mises en place.

Depuis plusieurs années, la Ville œuvre pour optimiser l'occupation des places de stationnement en centre-ville. Ainsi de nombreux points ont été repensés :

- // 20 minutes de stationnement sont gratuites en voirie.
- // Les 248 places des parkings de surface « Château ».
- // Les zones de stationnement de rues ont été simplifiées (deux zones aujourd'hui contre trois auparavant).
- // Le parking souterrain « Marché » (place de la République) a vu sa capacité étendue de 323 places à 506 places.
- // Des « arrêts minute » ont été mis en place aux abords des zones commerciales comme la place de la République, la Faisanderie, le square Patton, place de l'Étape...
- // Les places pour personnes à mobilité réduite ont été augmentées : une cinquantaine dans les rues ainsi qu'une cinquantaine dans les parkings Interparking.

Aujourd'hui, Fontainebleau c'est 3 900 places de stationnement dans les rues et 1 400 places dans les parkings souterrains et de surface [Interparking](#) ➡.

Le stationnement payant est géré par la société [Interparking](#) ➡, pour toute réclamation ou question, les demandeurs peuvent se rendre dans les bureaux du délégataire, au premier sous-sol du Parking Marché - Place de la République ou au 09 70 14 01 11.

Rappel : Les personnes en situation de handicap ne sont pas redevables du stationnement payant si elles sont en possession d'une **carte d'invalidité à jour et visible sous le pare-brise**.

—// PARKINGS GRATUITS

// Parking Lagorsse (en surface)

Boulevard Crevat-Durant
52 places

// Parking de la Faisanderie (en surface)

Route de l'Ermitage
270 places

—// PARKINGS PAYANTS

// Parking de l'Étape - ex Central (en étage)

44, rue du Château
272 places (dont 4 places réservées PMR)
ouvert 7j/7 de 6 h à 1 h

// Parking Napoléon (souterrain)

Place Napoléon Bonaparte
239 places (dont 6 places réservées PMR et 4 points de recharge électriques)
ouvert 7j/7, 24 h/24

// Parking Marché (souterrain)

Place de la République
506 places (dont 11 places réservées PMR et 21 places réservées moto)
ouvert 7j/7, 24 h/24

// Parking place d'Armes (en surface)

Place d'Armes
110 places (dont 2 places réservées)
ouvert 7j/7, 24 h/24

// Parking Damesme (en surface)

Place Georges Clemenceau
60 places
Ouvert 7j/7, 24 h/24

// Parking Château (en surface)

Rue Ferrare
248 places (dont 14 places réservées PMR)
ouvert 7j/7, 24 h/24
Gratuit de 19h à 9h tous les jours

// Visualiser les parkings sur la carte ci-dessous ↓



Venir à Fontainebleau

Liaison douce

Parkings

Stationnement sur voirie : mode d'emploi

Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI)

// ALLER PLUS LOIN //



